



N° 2026-AG-19

ARRETE DU PRESIDENT
DU CENTRE DE GESTION RELATIF A
LA PROMOTION INTERNE DEROGATOIRE DES
SECRETAIRES GENERAUX DE MAIRIE - 2026

LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCES AU GRADE
DE REDACTEUR POUR LES SECRETAIRES
GENERAUX DE MAIRIE

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Savoie,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment ses articles L. 523-1, L. 523-3, L. 523-4, L. 523-5, L. 523-6,

Vu la loi n° 2023-1380 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie,

Vu le décret n° 2024-826 du 16 juillet 2024 relatif au recrutement, à la formation et à la promotion interne des secrétaires généraux de mairie,

Vu l'arrêté n° 2020-AG-54 du Président du Centre de Gestion de la Haute Savoie fixant les lignes directrices de gestion en matière de promotion interne des collectivités et établissements affiliés au Centre de gestion de la Fonction Publique de Haute-Savoie, modifié par arrêté n° 2022-AG-01,

Considérant que sont inscrits sur la liste d'aptitude à la promotion interne au grade de rédacteur, sans quota, les agents relevant d'un grade d'avancement dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs ayant au moins 4 ans d'ancienneté dans les fonctions de secrétaire général de mairie et exerçant leurs fonctions dans une commune de moins de 2000 habitants,

ARRETE

ARTICLE 1

La liste d'aptitude au grade de **rédacteur territorial** au titre de la promotion interne dérogatoire des secrétaires généraux de mairie de l'année **2026** est établie comme suit :

<i>Collectivité</i>	<i>Nom-Prénom</i>	<i>Date de 1ère inscription</i>
MAIRIE DE CHENEX	Mme BEGUIN Audrey	<i>03 juillet 2026</i>
MAIRIE DE CHÂTILLON-SUR-CLUSES	Mme BOSSON Amandine	<i>03 juillet 2026</i>
MAIRIE DE CHESSENAZ	Mme CANTALUPI Ingrid	<i>03 juillet 2026</i>
MAIRIE DE NONGLARD	Mme GABOARDI Nathalie	<i>03 juillet 2026</i>
MAIRIE DE NANGY	Mme GAUDILLIER Anaïs	<i>03 juillet 2026</i>
MAIRIE DE PERRIGNIER	Mme IMBERT Ingrid	<i>03 juillet 2026</i>
MAIRIE DE CREMPIGNY-BONNEGUETE	Mme LECLERCQ Christelle	<i>03 juillet 2026</i>
MAIRIE DE MEILLERIE	Mme LELOUP Vanessa	<i>03 juillet 2026</i>

MAIRIE DE REYVROZ	Mme L'HINORET Lucie	03 juillet 2026
MAIRIE DE GLIERES-VAL-DE-BORNE	Mme MAUGAIN Nadia	03 juillet 2026
MAIRIE DU LYAUD	Mme VIDAL Elodie	03 juillet 2026

ARTICLE 2

La date de fin de validité de la présente liste est fixée **au 02 juillet 2028**.

ARTICLE 3

Le Président du Centre de Gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de GRENOBLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ARTICLE 4

Le Directeur du Centre de Gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de Haute-Savoie.

Rendu exécutoire le :

Fait à Annecy, le 03 juillet 2026

Le Président,



Antoine de MENTHON

